L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN 17 OCTOBRE.

L'immigration en Louisiane.

Aux journalistes de l'Etat de la Louisiane

Le Bureau d'immigration de l'Etat de la Louisiane reçoit beaucoup de lettres de diverses sources demandant des informations pour des fermiers, des artisans, des journaliers, des hommes d'affaires et des capitalistes qui désirent s'établir dans cet Etat ou y placer des capitaux.

Notre bureau a lancé deux circulaires descriptives avec des cartes pour servir à ceux qui cherchent des renseignements. Nous avons expédié beaucoup de circulaires et d'exemplaires de "la Louisiane telle qu'elle est" et répondu à quantité de lettres.

Notre bureau a ouvert des registres pour y insérer la description des terres à vendre, des propositions de terres à louer ou de terres à travailler à la part, ainsi que toutes propositions propres à éclairer les immigrants qui désirent venir en Louisiane.

Nous enregistrerons toutes ces descriptions et propositions dans nos livres, qui seront toujours à la disposition des étrangers et des personnes désireuses d'acheter, et ces descriptions fourniront au bureau une source additionnelle d'informations précieuses pour ses prochaines circulaires ou pour les réponses à faire aux demandes de renseignements.

Comme notre bureau n'a pas de fonds ni de revenu autre que les petites contributions reçues de négociants et autres personnes de la Nouvelle-Orléans qui souscrivent pour nous aider dans nos travaux, nous prions respectueusement les éditeurs de journaux de cet Etat de publier cette notice, quelques semaines ou quelques mois sans frais pour le bureau dans l'intérêt de l'immigration et de l'Etat.

WM BOGEL, Président.
Bureau d'immigration de la Louisiane, No 8 Commercial Place, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1877.

A nos Abonnés des campagnes

us sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er anvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme, annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 25.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 5, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
81 Coin Canal et Camp
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 18.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
158 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
248 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, E. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poste et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*418 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*512 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*513 Coin Dauphine et Indépendance.
*514 Rue Poland, Station des chars.
515 Casernes des Etats-Unis.
616 [illegible]

AVIS.

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux No 46 de la rue Decatur.—Nlle-Orléans, 11 octobre 1877.—Avis est donné aux souscripteurs au capital de cette Association que le premier versement mensuel de dix pour cent sera dû et payable, aux bureaux de l'Association, le 25 octobre 1877.

Par ordre des Directeurs,
G. H. NORMAN, Secrétaire.
12oct—1m

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux, No 46 de la rue Decatur.—A une élection qui a eu lieu le lundi, 8 octobre 1877, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette Association pour l'année courante:

J. M. VILLAVASO, ROBERT ROBERTS, L. LABOQUE, L. MOLLO, JOS. NOEL, A. SAULET, GUS. PITARD, F. T. FERNANDEZ.

Et, le 10 octobre 1877, à une réunion des directeurs, Mr A. SAULET, président, Mr G. H. NORMAN, secrétaire, ont été réélus à l'unanimité, pour l'année courante.

G. H. NORMAN, Secrétaire.
11 oct—1 mois

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 3 octobre 1877.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de 2 1/2 pour cent—dividende qui provient des bénéfices des trois derniers mois et qui sera payé aux actionnaires de cette compagnie ou à leurs ayant cause à dater du samedi, 20 de ce courant. WALTER V. CROUCH, secrétaire
6 oct—12t

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE, DE BIDWELL.

Au No 94 de la rue St. Charles.
Pour la semaine commençant Dimanche, 14 octobre 1877.

Positivement la dernière semaine des célèbres Ménestrels de KELLY & LEON.

Le programme est changé à chaque représentation.—Esquisses, chansons comiques, choeurs, danses comiques.

MATINÉES, LE MERCREDI ET LE SAMEDI.

Dimanche, 21 octobre.—LA TROUPE DE COMÉDIE DE LEONARD GROVER, qui jouera la nouvelle comédie de "Our Boarding House."

Le contrôle est ouvert de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Le rideau se lève à 8 heures.
14 oct—

THEATRE DE L'ALCAZAR

Représentations tous les soirs et le SAMEDI en Matinée.
20 sept—

Un Grand Concert, SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR G. COLLIGNON,

SERA donné par les principaux artistes de la ville, SAMEDI, 20 octobre, dans l'Eglise de St. Vincent de Paul, 3e district. Les portes seront ouvertes à 7 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cts. 11 oct—9t

Grand Bal paré et militaire

DONNÉ PAR

La Batterie "A" de l'Artillerie d'Orléans,

—A LA—

SALLE GRUNEWALD

LE 20 OCTOBRE 1877.

—Comité d'arrangements.—
Capt. A. LESSEPS, Chairman.
Sergent-major E. A. BERTEAUX, caporal A. S. GUTIERREZ, caporal J. F. HERVEAU, Jr., canonnier A. GIROUX.

Entrée........$1.50

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant au sergent J. J. PRATS, angle des rues Ste-Anne et Chartres. 14oct—6t

INSTITUTIONS.

Prof. L. Emile Richard,

Conservatoire de Paris.
late Musical Director, Virginia Female Institute, Staunton, Va.
PROFESSEUR de MUSIQUE Vocale et Instrumentale.
(Piano & Orgue harmonium)
Adresse, Philip Werlein, N, O.

Madame Julie Richard,

late Augusta Female Seminary, Staunton, Va.
Professeur de FRANÇAIS et d'ESPAGNOL,
Adresse, Philip Werlein, Canal St., N. O.
10 oct—2m t121

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, 228 rue Bayou, près Claiborne. KINDERGARTEN pour petites filles et petits garçons.
23 aout—6m

INSTITUT St-LOUIS POUR LES JEUNES FILLES.

FONDÉ EN 1847.
DIRIGÉ PAR MME E. H. MATTHEY.
Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.

TOUTES les branches d'une éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La Musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, recommenceront aussitôt la rentrée.

Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours, seront admises aux mêmes prix que les élèves de l'Institut.

Dessin........$3 00 par mois.
Peinture........$4 00 do
25aout—6m

Prof. LENORMAND.

Successeur de la célèbre Dentiste du marché Français.

ANNONCE au public qu'il arrachera les dents à tout le monde, gratis, à son domicile, tous les jours de midi à quatre heures.

L'Essence de Malachite est à vendre à son office, No 113 rue St-Philippe. 20 sept—

J. VERGNOLE.

65........Rue Decatur........65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CZUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire, Nlle-Orléans.
déc—1an

V. MERLE,

MARCHAND TAILLEUR,
Modes de Paris, Londres et New-York.

JE viens de recevoir des nouvelles étoffes à la mode. Fait sur le dernier genre au No 223 de la rue Gravier, un îlet après la Bourse au Coton. Prix très modérés. 5oct—3m

Planteurs sucriers, attention!!

Bisulfite de chaux, de
1851 - - BONNABEL - - 1877

LE seul agent antiseptique, décolorateur et décolorisateur, parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu de mélasse. Vingt-six ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.

J'ai à vendre cinq cents tonneaux de Poudrette, le grand engrais, fait d'excréments humains.

H. BONNABEL,
Au No 27 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 23 sept—3m t121

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
20 sept—

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS, FAITES en VILLE à $3.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, A $4 00

BOTTES et Souliers en tous genres faits ici, des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
7janv—1an V&O

L'Union Française.

LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.

Le Conseil appelle également l'attention des Français nouvellement arrivés ou autres que le Cours d'Anglais Gratuit fonctionne toujours régulièrement le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine à 7 1/2 heures du soir, au siège de la Société.

EDGAR LARUE, Président.

MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.
11juin 77—1 an

Liste des lettres étrangeres restant au Bureau de la Poste, le 14 Octobre 1877.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Alfano Gairlando, Alonso Amalue, Barbey Adrien, Dahni Signor, De la Torre Alfanso, D'elaglio Gerotano, Drouet Mons pour Mme veuve Jaug, Dufau Benoît, Ederich Pedro L L, Ferina Nunzio, Garcia José y Barras, Harnus Félix, Horlavelle Alphonse, Heurcastagne Jean Pierre, Leuro Luigi, Lumecento Carlos, Mascaro Magin y Fonts, Martinez Patrecio, Roy Martes, Riviere Basile, Saloy Bertrand, Sanez Juan, Toumilas Jean, Urbeso Pedra Pablo.

LISTE DES DAMES.

Arotelle Carrin Mlle, Brousse Marie Mademoiselle, Gerard Mme, Hijani Joséphine Madame, Metrinatafer Rosalia signora.

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

CHANGEMENT DE LOCAL

VENANT D'OCCUPER MON NOUVEAU MAGASIN

No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

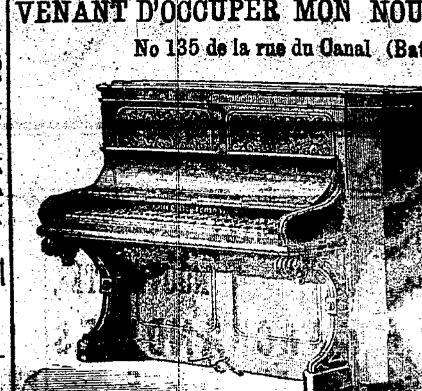

J'invite mes amis, mes clients et le public à examiner le grand stock que j'ai choisi avec soin et qui se compose des célèbres

PIANOS CHICKERING, qui n'ont pas de supérieurs,

Pianos droits, Hardman; qui ont un beau son, sont durables et se vendent à bas prix des

Pianos carrés, Hale; des fameuses Orgues d'Estey & Co; des Orgues Mason & Hamlin; des Orgues New-England;

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, etc., importés directement de fabriques d'Europe; de

MUSIQUE ET LIVRES DE MUSIQUE,

et de tout ce qui se rattache à la musique. Ayant réuni dans un seul vaste et bel édifice le stock des cinq magasins que j'occupais, et ayant ainsi réduit mes dépenses, je suis à même de maintenir mon système de bon marché et de conditions avantageuses—système qui a toujours distingué mon établissement.

J'invite cordialement les citoyens de la Nlle-Orléans à se présenter à mon immense magasin soit comme visiteurs, soit comme acheteurs.

PHILIP WERLEIN,
Au No 135 de la rue du Canal, (Batisse Touro,) entre les rues Royale et Bourbon.
26 aout—

PHARMACIE DUCONGE,

39........RUE DE CHARTRES........39,
NOUVELLE ORLEANS.

A. CARROUCHE, SUCCESSEUR.)

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Wilcox's Dissentery Remedy. 1er sept—1 an.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Psychan
11 mai 77—1an 58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, La.

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL

SEIGNOURET FRERES TRADE F.S MARK BORDEAUX

COGNAC, FINE CHAMPAGNE, HUILE D'OLIVE VIERGE.

Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, La St.-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Barsac, Graves, etc., etc.

BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

Also at Agents' prices, at the Importers,—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.,—Clark & Mendez,—Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
oct—76—1 an

EDM. MANDIN & CIE.,

Successeurs de J. MANDIN & Cie.
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.

—ET DES VINS DE—

Chateau Bellevue de P. Salin Fils, Chateau de Francs de P. Bruyère, Graves d'Ambarès, Duque Frères, &c., &c.

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."
11 mai 77—1an

GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
25 rue Bienville Vor MAIGNAN. Nlle-Orléans.
26 nov—1 an

JOSEPH BAYLE,

Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,
IMPORTATEUR de MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. M. H. CLOSTERMANN a comme par le passé, des achats de la maison. 26 anv—1an—M V D

LAURENT LACASSAGNE.

Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.
9........RUE DECATUR........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis Gabriel Gadrad & Cie de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 1 juillet—6 m.

THE CONTI VERANDAH,

(L'Hôtel Verandah Conti.)
MIS A NEUF.
CHAS. GECKS........Propriétaire.

L'OUVERTURE a eu lieu, le mercredi, 5 septembre. Le propriétaire n'ayant rien négligé pour mériter le patronage du public, il espère l'obtenir comme par le passé. Les prix sont raisonnables. 5sept—3m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd.
CHAS. J. LEEDS, 3ème.
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas, Thos. A. Clarke, J. G. Gaines, C. J. Leeds, O. Schneider, S. Jamison, Carl Kohn, A. Moulton, T. L. Bayne, A. Palfrey, D. Urquhart.

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
27 sept—

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,
1 juillet 1877—1an Nlle-Orléans.

SOMNAMBULE.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113, rue St-Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 3 à 5 heures. 28 mars—77—1 an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

11 RUE ST-LOUIS.

AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1877.

Sont invités à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Allain (Pierre), Bonnet (Adolphe), Balancié (Mlle), Barbier (Emile), Barrière (Charles W), Castille (Mme), Courret (Mme), Chapuis (François Xavier), Courtade (Noel Joseph), Casapederas (M), Coopuy (Pierre), Clergeaux (Elie), Collignon (Charles), Dutiel (Auguste) les héritiers, Destugue (Dominique), Ducarre (Jean Louis), Dargelès (Jean), Dufay (Joseph), Deoux (Antoine), Farrel (Jean), Forest (Guillaume), Gagon (Ernest), Gabarre (née Cassagne), Granville (Dr Henry), Hadel (Joséphine), Jallier (Guillaume), Jeffroy (Ferdinand), Kussemaches (Albertine), Louet (Gustave), Larrisson (Augustin), Laussade (les époux), Libouroux (Elise), Laforest (Jean), Luneau (Mme), Luquet (François), Leisy (Mme Vve), Morgue (Jules), Matterson (Baptiste), Mage (Melchior), Melchior (Mage), Miron (Jean), Meralle (les époux), Médard (Louis), Michel (Mme Vve), Noblet (Tobie), Pourret (Edouard), Pequet (M), Piquet (Jules), Peter (Mr), Rigal (Joseph), Rapho (Marie), Rossignac (Bernard), Ségot (Pierre), Thibaud (Mme), Tranquille (les époux François), White (Denis P et autres), Villeneuve (Jean).

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, est ouverte tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Le Consul de France,
ACHILLE DU COURTHIAL.
5oct—

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—		
Sur les risques d'incendie		161,298 2
Sur les risques de mer		24,473 83
Sur les risques de rivières		25,697 37
Total des primes		411,449 82
En moins primes non expirées		118,115
Montant net des primes le 31 mai 1877		82
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	117,867 98	
Sur risques de mer	17,052 50	
Sur risques de rivières	3,596 77	
Taxes, dépenses, intérêts	28,696 38	
Réassurances et primes remboursées	16,104 03	183,314 66
Bénéfice		110,020 16
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Propriétés foncières		289,079
Bons de la ville		110,419 50
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires		169,235 56
Billets garantis par hypothèque		214,043 06
Billets garantis		42,307 97
Effets à recevoir		75,164 19
Primes en voie de recouvrement		49,097 93
En caisse		77,007 53
		1,026,344 2

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W NOTT Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juin 1877.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—
P. MASPERO, E. TOBY, S. Z. RELF, HY. BEEBE, P. FOURCHY, M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN, CHAS. LAFITTE, D. FATJO, J. J. FERNANDEZ.
8juin 1

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste à Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
PETETIN, Grand-Coteau.
EMILE GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. BOYER, Moreauville, (Avoyelles)
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Jean Ville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGAR DELERY Baie St-Louis.

LISEZ CECI!

GRANDE RÉDUCTION

—DES—

PRIX

—DES—

MEUBLES

AU PALAIS DES MEUBLES,

A l'enseigne de l'Aigle d'or,

—DE—

Jos. B. Hubbard

Au coin des rues Remparts et Perdido,

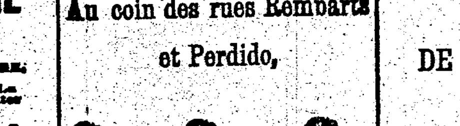

Afin de réduire le stock de ce grand établissement et faire place pour les articles d'automne, nous nous sommes décidés à réduire, durant les mois d'été, nos prix qui étaient déjà si modiques.

Nous voulons parler des prix des beaux meubles aussi bien que de ceux des meubles communs

Le public est invité à venir en juger.

Tous les meubles sont neufs, solides et finis

La Maison conservera la réputation qu'elle s'est faite—celle d'être de tous les magasins du Sud,

Celle où les Meubles se vendent à MEILLEUR MARCHÉ.

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

Meubles de chambres à coucher, à bas prix.

Meubles de salon, à bas prix.

Meubles de salle à manger, à bas prix.

Meubles de bureaux et de vestibules, à bas prix.

CHAISES et Berceuses d'Eté.

PLIANTS, Chaises de Pêcheurs et de Chasseurs.

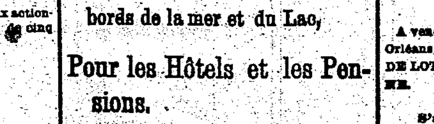

Meubles à bon marché pour les résidences d'été et celles des bords de la mer et du Lac,

Pour les Hôtels et les Pensions.

Pour les Campagnes et les Habitations.

AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES.

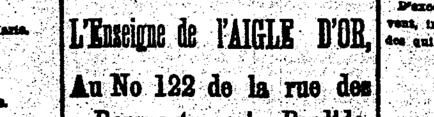

S'adresser à

L'Enseigne de l'AIGLE D'OR,

Au No 122 de la rue des Remparts, coin Perdido,

Nos 84, 86, 88, 90 et 92 de la rue Perdido.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne.

LE MARDI, 6 Novembre 1877,

Le 3me TIRAGE Trimestriel

DE LA LOTERIE A $2.

CLASSE L,

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 6 Novembre 1877,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VOYEZ LE PLAN!

(DISTRIBUTION EXTRAORDINAIRE.)

100,000 billets à $2 chacun,

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000 soit	$30,000
1	Lot de	10,000	10,000
1	Lot de	5,000	5,000
2	Lots de	2,500	5,000
5	Lots de	1,000	5,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots	100	10,000
200	Lots de	50	10,000
500	Lots de	20	10,000
1000	Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre, à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS

QU'AU GRAND TIRAGE DE $2 DU

6 NOVEMBRE 1877.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

AVIS JUDICIAIRES.

PAR C. E. GIRARDEY

Une très agréable maison cottage dans le Deuxième District.

Succession d'Elizabeth Lucie Lee, femme de Victor Eugène McCarthy.

No 39,759, Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur,—Bureaux, No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 17 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un décret de l'honorable Deuxième cour de District de la paroisse d'Orléans, rendu le 12 octobre 1877, dans la susdite succession—La propriété ci-après décrite, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,—situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Philippe, Claiborne, Robertson et Ursulines. Le dit terrain est désigné par le No 13, sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, arpenteurs; il a quinze pieds de face à la rue St Philippe, au pied français, sur une profondeur de 105 pieds 3 lignes.

Les améliorations comprennent une maison cottage basse, en bois, à mansarde, parfaitement bâtie et très agréable, en bon état partout, et désignée par le No. 735 de la rue St. Philippe.

Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à un an de crédit garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour recouvrer le montant du dit billet. Les bâtisses devront être assurées, et la police d'assurance devra être transférée à l'administrateur ou au porteur du dit billet; l'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes payables en 1878.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr. A. J. Villeré, notaire public.
17 oct—3, 17 nov

PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE.

VENTE DE SUCCESSION.

HABITATION SUCRIERE DANS LA PAROISSE POINTE-COUPÉE.

Vente le 3 novembre 1877.

Etat de la Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Cour de Paroisse.

Succession de Mme M. L. Rosa Destréhan.

No 658 du dossier de la dite Cour.

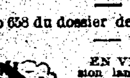

EN VERTU d'une commission lancée dans la susdite succession par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et l'Etat susdits, et à moi adressée, je, soussigné, shérif de la dite paroisse Pointe-Coupée, offrirai en vente, à l'enchère publique, et conformément à la loi, à la porte de la Maison de Cour de la dite paroisse Pointe-Coupée, le SAMEDI, 3 novembre 1877, à 11 heures du matin, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession,—savoir:

1. UNE HABITATION SUCRIERE, située dans la dite paroisse Pointe Coupée, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du fleuve Mississippi, ayant sur le dit fleuve une façade de quatorze arpents, et un dix-huitième, plus ou moins, sur une profondeur de soixante cinq arpents, plus ou moins, sur la ligne inférieure, et soixante quinze arpents, plus ou moins, sur la ligne supérieure. La dite habitation est bornée au-dessus par des terres qui appartenaient jadis à la succession de Zénon Porche, et, au-dessous par des terres appartenant à Mme Fanny Richer; elle s'étend dans le fond, jusqu'à des terres qui sont décrites ci-après, en second lieu, et a environ 780.5 acres. Elle sera vendue avec tous les mulets (au nombre d'environ vingt-quatre) qui s'y trouvent et tous les instruments aratoires, les souches et le plant de cannes, toutes les bâtisses et améliorations, qui comprennent une sucrerie et une purgerie, avec machines, chaudières, etc., deux maisons et dépendances, une écurie, une grange, une forge, un hangar à cannes et treize cabanes doubles.

2. UN MORCEAU DE TERRE, situé dans la dite paroisse Pointe Coupée, sur la Fausse Rivière, ayant, sur la dite rivière, une façade de huit arpents, plus ou moins, sur une profondeur d'environ quarante arpents, borné, sur la ligne supérieure, par des terres appartenant au Dr. L. L. Ladmirault, et, sur la ligne inférieure, par des terres appartenant à Michel Michel et le Dr L. L. Ladmirault. La dite terre s'étend, dans le fond, jusqu'aux terres décrites ci-dessus en premier lieu, et a environ 250.51 acres. Elle sera vendue avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent une maison basse, dépendances, barrières, &c.

Les dits deux morceaux de terre ou habitations seront offerts et vendus séparément et dans le susdit ordre.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste en trois paiements annuels égaux, à un, deux et trois ans, à partir du jour de la vente. Les acquéreurs devront donner leurs billets tirés par eux, à leur propre ordre et endossés par eux. Les dits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, seront garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les susdites propriétés. L'acte hypothécaire devra contenir toutes les clauses habituelles, telles que le pacte de non aliénando, cinq pour cent, (honoraires d'avocat) en cas de procédure judiciaire, l'assurance de la sucrerie qui se trouve sur la dite habitation, le transfert de la police d'assurance à l'exécuteur de la succession, et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs auront le privilège de payer comptant tout le reste ou une partie du reste au-dessus du tiers.

Pointe-Coupée, Louisiane, 22 septembre 1877.

GATIEN DECUIR, Shérif de la paroisse Pointe-Coupée.

Pour examen du plan et pour plus amples renseignements, s'adresser à ARTHUR DENIS, No 104 rue du Canal.
11oct—au 3 nov

Etat de situation Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, Jusqu'au 31 décembre 1876.

ETABLIE EN 1805.

Primes d'incendie		$323,379
Primes de mer		68,524 91
Primes de rivières		37,230 64
Montant total des primes		$429,534 69
Risques non expirés et primes remboursées		95,752 94
Montant net des primes		$333,781 65
Ajouté intérêts et escompte		24,647 37
		$358,429 03
A déduire—		
Pertes par les incendies	$99,452 74	
Pertes sur mer	62,162 70	
Pertes sur les rivières	24,745	
Montant net des pertes	$186,360	
Réassurances	$18,537 05	
(Réduction)	46,452 15	
Board of Underwriters, dépenses générales, taxes d'Etat et de ville	$2,620	
		117,909 66
		$304,272 66
Réservé pour les réclamations non réglées		25,000 00
		$329,272
Profits nets pour 1876		29,156

ACTIF DE LA COMPAGNIE ESTIMÉ AU PRIX COMPTANT DU MARCHÉ.

Propriétés foncières	$118,163 77
Bons des Etats-Unis, actions du chemin e la de ville, bons de première hypothèque du chemin de fer de Jackson, actions de banques et de compagnies d'assurance	158,300 93
Billets à ordre pour primes	11,758 24
Billets garantis par première hypothèque et billets de nantissement	192,760 06
Argent en banque	36,975 89
Primes en voie de collection	47,252 95
Montants dus par des compagnies d'assurance	8,237 3
	$574,418 6

Nous, Soussignés, comité spécial nommé par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans pour estimer l'actif de la dite Compagnie au prix actuel du marché, certifions par les présentes qu'après un examen attentif, la valeur du dit actif, ainsi qu'elle est indiquée ci-dessus, est vraie et correcte, au mieux de notre connaissance et de notre croyance.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1877.

W. A. BELL, H. GALLY, E. MERILH, A. SCHREIBER.

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'Assurance de la Nlle Orléans.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1877,

JOHN L. LARESCHE. Troisième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Lne.

A une réunion des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu de payer le dividende intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause à partir du PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
15 janvier 1877.

DIRECTEURS.
Ernest Merilh, Chs. J. Leeds, H. Gally, W. A. Bell, Chas. Lafitte, D. Fatjo, W. Van Benthuysen, Pierre Ponts, Chs. E. Schmidt, A. Schrieber, Jules Aldigé, J. Tuyes.

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

Gains	$117,712 68
Pertes payées	31,045 24
Bénéfice net	87,806 17

Nlle-Orléans, 17 janvier 1877.

AUJOURD'HUI, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants qui proviennent des bénéfices de l'année expirée le 31 décembre 1876—savoir:

1o Dix pour cent (10 o/o) d'intérêt annuel du capital payé;
2o Cinq pour cent (5 o/o) à porter au crédit de la réserve, conformément à la sec. 4 de l'art. VIII de la charte;
3o Dix pour cent (10 o/o) à porter au crédit de la Société de Charité des Pompiers de la Nlle-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins et le système général de secours de la dite société, conformément à la sec. de art. VIII de la charte;
4o Cinq pour cent (5 o/o) de dividende d'intérêt du capital payé;
5o Vingt-cinq pour cent (25 o/o) de dividende aux assureurs participants.

Tous les dividendes déclarés aux actionnaires devront être portés au crédit des billets d'actions, conformément à la sec. 5 de l'art. VIII de la charte. Des certificats de ces dividendes seront émis à la date du 15 janvier 1877. Les dividendes aux assureurs (non aux actionnaires) seront payés sur demande. Les actionnaires peuvent obtenir, aux bureaux de la compagnie, des tableaux détaillés, imprimés.

I. N. MARKS, président.
T. PRUDHOMME, vice-président.
secrétaire.

DIRECTEURS.
JACOB ALEXANDER, E. S. LEVY, LEON REBTOLI, I. N. MARKS, H. H. BIERHORST, T. PRUDHOMME, L. E. CAIN, C. SPORL, JOHN FITZPATRICK, WASH. MARKS, C. TAYLOR GAUCHE, OTTO PHANAN, CHAS. HEMARD, GEO. WATERS, J. F. ISAACSON, LOUIS A. WILTZ, E. F. DEL.
19 janvier

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Beaux meubles déménagés pour la vente.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 46 de la rue Royale—JEUDI, 18 octobre, à onze heures, il sera vendu au No 46 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.

Un magnifique ameublement de salon, en bois de rose, brocatelle soie, un ameublement de salon, en acajou; glaces françaises, armoires, chaises, bois de lit, bibliothèques, pupitres, fauteuils de dentiste, &c., &c. 17 oct—

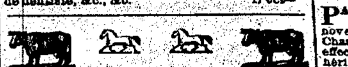

Vaches laitières, taureaux, chevaux, &c., &c.

Succession de Jean Mansanné ou Mantoussaint. No 39,816. Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureaux, No 46 de la rue Royale. Le VENDREDI, 19 octobre 1877, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, dans la rue du Canal, près le coin de la rue St-Antoine, près le chemin de la Métairie, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1877, pour le compte de la susdite succession—

19 vaches laitières, 1 taureau, 2 chevaux, 1 charrette à lait, 20 balles de foin, &c., &c.

Conditions—Comptant. 9oct—9,13,18,19

LIQUIDATION POSITIVE

Tout le Fonds du Magasin de

CHARLES RAYMOND,

Au coin des rues Bienville et Royale.

Première vente—le MARDI, 9 octobre.

Deuxième vente—le VENDREDI, 12 octobre.

Troisième vente—le LUNDI, 15 octobre.

Quatrième et dernière vente—le MERCREDI, 17 octobre.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau, No 46 de la rue Royale—Le MARDI, 9 octobre, le VENDREDI, 12 octobre, le LUNDI, 15 octobre, le MERCREDI, 17 octobre 1877, à 11 heures, il sera vendu, au coin des rues Royale et Bienville, pour liquider les affaires de Mr Charles Raymond,—le fond du dit magasin, se composant de meubles en bois de rose, en acajou, noyer noir et chêne, riches et ordinaires; meubles de bureaux, toilettes, buffets, lavabos, chaises, tables, "what nots", bois de lit, sofas, armoires, berceuses et d'autres beaux meubles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant, avant livraison.

N. B.—Les propriétaires d'hotels et de pensions, les marchands de meubles, les spéculateurs et les personnes qui tiennent maison trouveront leur avantage à assister à ces ventes et sont invités à venir examiner les meubles d'avance. L'assurance est donnée au public que le stock entier sera vendu, positivement, au plus haut enchérisseur, sans égard aux prix coûtants, Mr Raymond se retire des affaires et il est obligé de livrer son magasin d'ici au 21 octobre.

Un dépôt sera exigé de chacun des acheteurs.
oct—

L'Habitation Sucrière Babin, dans la paroisse Ouest Baton-Rouge.

VENTE, A L'ENCAN, D'UNE BELLE HABITATION SUCRIÈRE ET DE BONNES TERRES A SUCRE, AVEC LA RÉCOLTE DE CANNES, SUR PIED,—POUR OPÉRER UN PARTAGE.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No. 46 rue Royale. Le SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, dans la rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, pour opérer un partage entre les propriétaires actuels, ces propriétés ci-après décrites, savoir:

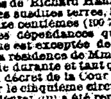

1o Une certaine habitation sucrière appelée "HABITATION BABIN," située dans la paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, à environ au-dessus de la ville de Baton Rouge, sur la rive droite du fleuve, ayant treize arpents et quart (13 1/4) plus ou moins, de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur d'environ trente-six (36) arpents, entre des lignes qui s'ouvrent; ayant, en tout, environ cinq-cent trente (530) arpents de superficie—bornée, au-dessus, maintenant ou dernièrement, par les terres de Chs D. Hamilton et, au-dessous, par celles de Richard Hanrohan—excepté une partie de ces susdites terres, laquelle a cent et soixante-quinze centièmes (100 75/100) acres, avec la maison et les dépendances qui s'y trouvent, laquelle partie est exceptée de la vente, attendu qu'elle est la résidence de Mme Eliza C. Johnson durant sa vie durante et tant qu'elle l'occupera, en vertu d'un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district de la Louisiane, décret qui a été rendu le 22 mars 1877, dans le procès de Mme Eliza C. Johnson contre le N. O. Nat. Banking Association et als., No. 7,764, d'après le plan dressé par William G. Waller, arpenteur, faisant partie des pièces du dit procès No. 7,764, et dont une copie, ainsi qu'une copie du plan général sont entre les mains de l'encanteur.

2o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, faisant partie de la double concession de la susdite habitation et composé des deux (2) différents morceaux de terre connus sous le nom de terres de "McDougald," ayant, ensemble, sept (7) arpents de face sur trente-cinq (35) arpents de profondeur, entre lignes qui se ferment; ayant environ deux cents (200) acres de superficie—bornés, au-dessus, par les terres de la succession de feue Mme veuve Charles et Steven Pipes, et, au-dessous, par celles de Forestier Lejeune.

3o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné par le numéro sept (7) de la section numéro huit (8), township numéro sept (7) au sud du range numéro douze (12) Est, ayant quarante-deux acres et quart (42 1/4).

4o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné par le numéro neuf (9) du township numéro sept (7) du range numéro douze (12), ayant vingt-cinq acres et quarante-quatre centièmes (25 44/100).

5o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné par les numéros un (1) et deux (2) de la section numéro neuf (9) du township numéro sept (7) du range numéro douze (12) Est, ayant quatorze acres et quatre-vingt douze centièmes (14 92/100).

6o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom Quartier Sud-Ouest de la section numéro vingt-trois (23) du township numéro sept (7) du range numéro onze (11) Est, ayant cent cinquante-neuf acres et trente centièmes (159 30/100).

7o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom de Quartier Sud-Est de la section numéro vingt-trois (23) du township numéro sept (7) du range numéro onze (11) Est, ayant cent cinquante-neuf acres et dix centièmes (159 10/100).

8o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom Quartier Sud-Ouest de la section numéro quatorze (14) du township numéro sept (7) du range numéro onze (11) Est, ayant cent soixante acres et dix centièmes (160 10/100).

9o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom de Quartier Sud-Ouest de la section numéro trente-quatre (34) du township numéro six (6) du range numéro onze (11) Est, ayant cent soixante acres et quatorze centièmes (160 14/100).

10o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom Moitié Ouest du Quartier Sud-Ouest de la section numéro dix-huit (18) du township numéro sept (7) du range numéro douze (12) Est, ayant soixante-dix-neuf acres et quatre-vingt-treize centièmes (79 93/100) acres.

Ensemble tous les droits, voies, privilèges, dépendances, bâtisses, sucrerie, machine et chaudières; vingt-trois (23) mulets, instruments aratoires, et la récolte de cannes, sur pied,—excepté les cannes qui se trouvent sur la terre de Mme G. C. Johnson et les récoltes qui sont sur environ cent (100) acres boisés ou cultivés à la part, cette année.

Termes et conditions—Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste en trois versements égaux à un, deux et trois ans de crédit, en billets partagés en coupons au gré des vendeurs, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur les propriétés vendues, la clause de 5 pour cent (5 o/o) pour honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets ou coupons. La sucrerie devra rester assurée et la police devra être transférée aux porteurs des billets. Les acquéreurs devront payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes exigibles en 1876; et seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant Mr G. Legardeur Jr., notaire public.
23,30 sept—7 oct. jusqu'au jour de la vente.

Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice.

(Casernes et Versailles.)
RAPPORT ANNUEL POUR L'AN 1876.
(Approuvé par l'Assemblée du 28 décembre 1876.)

RECETTES:

Balance en caisse le 1er janvier 1876	$ 42,75	
Admissions, quotités pendant 1876	2345,75	
Produit net de 2 pique-niques	270,70	
Reçu pour 26 cocardes	13,00	
Total des recettes		2672,20

DEPENSES:

Médecins	$580,00	
Médicaments	542,77	
Funérailles	121,50	
Loyer et frais d'Asile	231,60	
Collecteur	219,85	
2 fours	30,00	
Annonces et impressions	25,55	
Lingerie et autres fournitures	30,00	
Divers	65,90	
Total des dépenses	1907,07	1907,07
Balance en caisse le 1er janvier 1877		$ 765,13
Valeurs d'Asile, fours, tanneries, &c.		900,00
Arrérages en quotités pour décembre et autres mois		360,00

RAPPORT DU SECRETAIRE

Membres actifs le 1er janvier 1876	132	
Membres honoraires actifs 1876	3	134
Membres actifs admis en 1876		182
Membres honoraires actifs admis en 1876		1
Total des membres		327
Membres démissionnaires	7	
" rayés	5	
" décédés	3	
Total	15	15
Membres le 1er janvier 1877		312
Membres honoraires		6
Total de tous les membres		318

Par ordre de l'Assemblée

Officiers pour l'an 1877.
Président—THEODORE FOREST;
Vice-Président—FRANÇOIS FINANCE;
Secrétaire—FRANÇOIS PUYAU;
Trésorier—HENRY DE VILLENEUVE;
Médecins—De la rue Louisa en ville—Dr. Escoubas—De la rue Louisa à Versailles—Dr Geo. Renshaw.
Pharmaciens—Henry Ménage, Bayou et Johnson; A. Thieneman, Clouet et Dauphine; J. Von Gohren, Louisa et Dauphine et 183 Champs-Elysées; Emile Rosenfeld, Mazant et Dauphine; Nado Andrau, Tricou et Levée.
Collecteur—Victor Provensal.

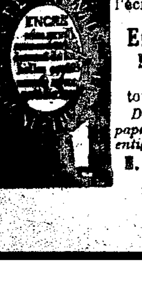

ENCRE JAPONAISE

COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.

Encre Moderne
Noire en écrivant restant toujours limpide.

Dépôts chez tous les papetiers du monde entier.

E. ANTOINE & FILS PARIS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Une jolie résidence de faubourg.
Ferme productive, verger contenant des arbres, des orangers et des pacaniers, à trois milles de la ville, sur le chemin de Gentilly et le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.
Vente pour opérer un partage entre les héritiers de feu J. Hansemann,

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—Le SAMEDI, 17 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, pour effectuer un partage et un règlement entre les héritiers de feu J. Hansemann—

Une jolie ferme de prix et résidence de faubourg connues jadis sous le nom de "Habitation Fleitas", située à environ mi chemin entre le fleuve et le Lac, à l'Est et à l'Ouest du Chemin de Gentilly. Elle est à trois milles de la ville et traversée par le chemin de fer de la Nlle Orléans et de Mobile. Elle a 550 arpents dont 150 sont défrichés, cultivés et pouvant servir à la culture du sucre, du riz, du coton, du tabac et des légumes. Le reste est une épaisse forêt de cyprès, chênes, frênes, &c., qui, s'ils étaient coupés et vendus pour le chauffage rapporteraient, à eux seuls, une forte somme.

Il y a, sur la terre: un joli cottage en bois, solidement bâti, ayant un large corridor au milieu, huit grandes chambres; cuisine, grange, écurie, remise, poulailler et autres dépendances. Egalement, 4 maisons en bois, détachées, faisant face au chemin de fer et pouvant être louées; un verger contenant de jeunes orangers et pacaniers en rapport, d'autres arbres fruitiers. Les pacaniers sont au nombre de 130, dont 8 sont en plein rapport, et donnent de $800 à $1000 par an.

On vendra, avec la propriété, les bêtes à cornes, animaux, volailles, le fourrage, les instruments aratoires. Il y a, parmi les bêtes à cornes, un lot de 15 jeunes vaches laitières.

C'est une excellente occasion pour quiconque cherche une agréable demeure offrant un bon placement et fournissant des produits qui sont toujours en demande à la Nouvelle-Orléans. La proximité de la terre aux marchés, et les avantages qu'elle présente méritent l'attention des capitalistes.

Conditions—La moitié ou un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et par privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert de la police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, des taxes payables en 1878.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr P.-E. Théard, notaire public.
14 oct—14, 21, 28 oct—4, 10, 17 nov

Maisons basses et maison à étage, dans les rues St. Louis et Ursulines, Deuxième District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 20 octobre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, du consentement des parties, pour acquitter une hypothèque, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1. LA MAISON DOUBLE désignée par le No 244 de la rue St. Louis, dans l'îlet compris entre les rues St. Louis, Conti, Villeré et Robertson. Le terrain a 23 pieds 5 pouces de face à la rue St. Louis, sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; huit chambres dans la maison principale et quatre dans la cuisine.

2. LA MAISON BASSE, EN BOIS, désignée par le No 248 de la rue St. Louis, dans l'îlet ci-dessus décrit. La maison a quatre chambres et une cuisine à étage. Le terrain a 23 pieds 5 pouces de face à la rue St. Louis, sur 106 pieds de profondeur.

3. LA MAISON EN BOIS ET A ETAGE, bâtie au fond du terrain désigné par le No 312 de la rue des Ursulines, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, St-Philippe, Roman et Prieur. Le terrain a 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le quartier est respectable et agréable. Il y a des chars à cheval dans la rue des Ursulines.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale, portant toutes les clauses habituelles de huit pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès et transfert des polices d'assurance. Les acquéreurs devront payer les taxes payables en 1878, outre le montant de l'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs pardevant J. Bendernagle, notaire, au No. 115 de la rue de la Commune.
30 sept—3, 7, 10, 14, 19, 20 oct

La belle maison cottage, en bois, exhaussée, No 320 de la rue Robertson, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

Succession de feu Chas. Léanmont.

No 38,247—Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde St Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, en date du 17 septembre 1877 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

La belle maison cottage, en bois, exhaussée, ayant une grande mansarde finie, désignée par le No 320 de la rue Robertson, entre les rues Esplanade, Kerlerec, Robertson et Villeré dans le Troisième District de cette ville. Le terrain est désigné par le No [illegible] a 32 pieds 8 pouces de face à la rue Robertson, au pied français, sur 120 pieds de profondeur. La maison est très bien bâtie; elle a: salon, salle à manger, grandes chambres à coucher, [illegible], cuisine et chambres à domestiques dans la mansarde finie, buanderie, gaz partout, cave [illegible]. Le quartier est un des plus jolis du Troisième District. La propriété sera livrée dès que les conditions de la vente auront été remplies.

CONDITIONS—La moitié comptant; le reste à un an, en un billet garanti par hypothèque spéciale et par privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant du billet. Les bâtisses devront être assurées et la police d'assurance qui couvre actuellement la propriété devra être transférée au porteur du billet et la prime non expirée sera remboursée à la succession par l'acquéreur qui devra payer toutes les taxes payables en 1878.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Octave Morel, notaire.
29 sept—3oct—3nov

Deux agréables maisons en bois dans le 2e et le 3e districts, à des conditions faciles.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 20 octobre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—L'agréable maison en bois, à étage, désignée par le No 170 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Quartier, St-Claude, Tremé et Hôpital. La bâtisse principale a 6 chambres et la cuisine 4; cuve et grande cour. La propriété est en parfait ordre. Il y a des chars à cheval dans les rues Esplanade et Remparts. Le quartier est respectable et bien amélioré.

2o—La maison en bois, à étage, et un grand terrain dans la rue Broad. C'est la troisième maison au-dessous du coin de la rue Columbus. Elle est dans l'îlet formé par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois. Le terrain a 30 pieds de face sur 150 de profondeur. Toutes les bâtisses sont récentes et on pourrait en faire une agréable demeure. La propriété est sur la ligne des chars à cheval de la rue Dumaine et des Fair Grounds, et elle est sur le deuxième îlet au-dessous de la rue de l'Esplanade.

Conditions—Un tiers ou un quart comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement, par les acquéreurs, outre le montant de l'adjudication, de toutes les taxes payables en 1878.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr A. E. Bienvenu, notaire.
27sept—27,28—6,7oct—à la date

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1876.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

Reçu pendant l'année 1876:—

Admissions	$ 73 00	
Quotités	1,904 00	
Diplômes, Badges et amendes	46 00	
Remboursement des Pharmaciens	21 45	
Pour usage d'un four de la Tombe	29 00	
Intérêts sur $500, à 8 pour cent.	40 00	
Deux Dividendes sur deux Actions de Banque	4 00	
Balance en caisse 1er Janvier 1876	924 07	$3,1..
A déduire, dépenses pour l'année 1876—		
Assurance du Mobilier	13 60	
Docteurs	548 50	
Pharmaciens	800 25	
Commission, collecteur, 10 pour cent	199 82	
Annonces et impressions	119 c4	
Funérailles	290 75	
Secours en argent	29 00	
Réparation de la tombe	90 00	
Loyer de la Salle	40 00	
Divers (faux frais)	10 50	$1,864 87
Balance en caisse 1er Janvier 1877		$1,1..
Actif de la Société:		
caisse d'Epargnes des Travailleurs	500 00	
A la Caisse d'Epargnes Hibernia	500 00	
Compte Courant à la banque des Travailleurs	1 65	
Mobilier, Bannières, &c.	100 00	
Deux Actions de la Banque des Travailleurs	50 00	
La Tombe et le Terrain	4,141 00	
Billets en recouvrement	467 10	
Actif net 1er Janvier 1877	$6,941 75	
Plus quotités dues jusqu'à ce jour	254 00	
Plus amendes dues jusqu'à ce jour	22 50	
Le 1er Janvier 1876, la société se composait de	208 membres	
Admis depuis cette époque	12	220 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	5	
Rayés aux Assemblées générales	35	
Absents ou démissionnaires	12	52
Effectif actuel		167 m.

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, sans besoin, pendant plusieurs mois, sans affaiblir le malade et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr. DEHAUT.

A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (pain, café, vin, bonne bière, bon bouillon.) Pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et ininterrompues demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MEDECINE, D'HYGIENE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 400 pages (en français). Cet ouvrage est écrit SPECIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine les explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 25 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.